



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
Direction des examens et concours

**SONT DÉCLARÉS ADMIS À LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE DANS
LE SECTEUR DISCIPLINAIRE « LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ »,
session 2026**

les candidats dont les noms suivent,

***sous réserve, pour les enseignants stagiaires de l'enseignement public ou
titulaires d'un contrat provisoire de l'enseignement privé sous contrat, de
remplir les conditions réglementaires d'obtention de la certification :
titularisation ou obtention d'un contrat définitif (cf. article VI de la note de
service n° 2019-104 du 16 juillet 2019, parue au BO n° 30 du 25 juillet 2019)***

Option Latin

MME	CARRE		Anne
MME	IACOVONE		Florence
MME	MARAIS	FRADET	Delphine

À Bordeaux, le 12 février 2026

L'Inspecteur d'Académie-
Inspecteur Pédagogique Régional

Olivier MASSE

Le président du jury